

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES DECHETS
DE L'ARRONDISSEMENT
DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 12 DECEMBRE 2018
DELIBERATION N°01**

**FINANCES
BUDGET PRINCIPAL
BUDGET PRIMITIF 2019
ADOPTION**

Monsieur Roland MARUT, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant,

Mes Chers Collègues,

Le projet de budget primitif qui est proposé à votre approbation, s'équilibre en dépenses et en recettes à un montant total de 68 970 860,00 € soit :

- **Section de fonctionnement : 56 030 460,00 €**
- **Section d'investissement : 12 940 400,00 €**

I/ La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont composées de :

a) Les charges à caractère général (chapitre 011) (+ 5%)

Les dépenses augmentent de 5% par rapport au budget 2018 (environ 1,43M€ sur une enveloppe total de 28,6M€).

Cette hausse s'explique par :

1/ une augmentation des crédits pour le paiement de l'exploitation de l'UVE (environ 760 000€) liée essentiellement à l'EMR et à l'obligation de prendre en charge deux décennales sur la durée du contrat (6,5 ans).

2/ une augmentation des crédits du chapitre 011 pour les services (670 000€) liée principalement à :

- La constitution d'un stock de pièces détachées directement lié à la production pour le centre de tri (+ 230 000€)
- La prise en compte d'une politique environnementale pour le traitement de certains types de déchets (+160 000€)
- La modification de la politique de renouvellement des engins et véhicules du SMEDAR (via le rallongement de la durée de vie pour un coût de 165 000 €)
- La hausse de l'activité transport pour les déchèteries (+ 330 000 €)

b) Les charges de personnel (-0.4%)

Légère baisse des charges de personnel à hauteur de 0.4% grâce à une politique de maîtrise de la masse salariale.

Cette diminution fait suite à une précédente baisse entre les budgets 2017 et 2018 de 0.26%.

c) Charges de gestion – chapitre 65 (+ 10.14%)

Les recettes liées aux ventes de matériaux sont réévaluées en fonction des tonnages prévus en 2019, les reversements à destination des adhérents suivant la même tendance, les crédits augmentent également (soit +150 000 €).

d) Charges financières – chapitre 66 (-22,3%)

Elles sont conformes aux tableaux d'amortissements de la dette et prennent en compte la disparition du contrat de SWAP dont la dernière échéance a été calculée en 2018.

e) Les dotations aux amortissements - Chapitre 042 (+1.4%)

Elles augmentent légèrement (+1,4%) par rapport à l'an passé.

Les recettes de fonctionnement sont composées de :

a) Ventes de matériaux (-26.1%)

Une baisse sensible du tarif de certains matériaux, déjà amorcée sur l'exercice 2018, est projetée sur l'ensemble de l'exercice 2019.

b) Recettes hors redevances :

Elles correspondent à :

- La disparition de la redevance d'occupation du domaine public suite à la mise en place du nouveau marché d'exploitation.
- Des recettes diverses (remboursement de sinistres, ventes de matériels...)
- La recette énergétique estimée pour l'exercice 2019 à :
 - o 5 600 000 € pour la recette électrique calculée sur la base d'une production vendue de 120 000 MWh
 - o 1 720 000 € pour la recette thermique calculée sur la vente de 81 000 MWh
- L'inscription du montant du ticket de sortie du SOMVAS (530 000 €)

Suite au démarrage du nouveau marché d'exploitation, l'équilibre de cette partie est totalement modifié puisque les recettes et les dépenses précédemment enregistrées sur le budget annexe du réseau de chaleur sont désormais intégrées au budget général.

c) Les redevances (+1,7%)

Les redevances (36 813 430 €) enregistrent une légère hausse de 1,7%.

- La projection annuelle des tonnages a été affinée pour chaque tarif afin de mieux préciser les recettes issues de leur application. Cela conduit à une prévision à la hausse des recettes.
- L'application du tarif modifié (premier tarif de la période de lissage fixée à 3 ans) pour la Communauté d'Agglomération de Dieppe Maritime
- La modification des tarifs pour 2019 qui engendre une baisse d'environ 1 million d'euros du produit des redevances :
 - o Le tarif de traitement des incinérables (-4%)
 - o Le tarif de transport des déchets des déchèteries (tarif unique à 100€/rotation)
 - o Refonte de la grille tarifaire des DDS pour prendre en compte la réalité des coûts du marché

d) Dotations aux amortissements des subventions (+1%)

Elles augmentent légèrement suite à l'enregistrement du solde des subventions perçues pour la construction du centre de tri.

e) Atténuation de charges (+3%)

Cette ligne correspond à la réalité des recettes liées au remboursement des arrêts des agents.

II/ La section d'investissement

Le SMEDAR peut dégager une enveloppe d'environ 2M€ au BP2019 pour assurer l'entretien de son patrimoine. Cette enveloppe s'équilibre par un emprunt prévisionnel de 386 736 € dont l'inscription devrait pouvoir être supprimée lors du vote du Budget Supplémentaire 2019.

Rappelons par ailleurs que les principaux projets d'investissement (Dieppe et mâchefers) sont à ce jour préfinancés.

Depuis 2018, le SMEDAR propose de voter les opérations d'importance sous forme d'Autorisation de Programme & Crédits de Paiement afin de présenter et d'anticiper le financement desdites opérations.

a) Les dépenses d'investissement

Elles sont composées des dépenses liées aux remboursements du capital de l'emprunt, des dépenses d'équipement et des dépenses liées aux amortissements.

Après prise en compte des dépenses liées aux emprunts et aux amortissements, l'enveloppe allouée aux dépenses d'équipements s'élève à 1 999 400€.

Les principales dépenses d'équipements sont :

- Les acquisitions de matériels et travaux de rénovation à hauteur de 1 000 800 €
- Les travaux de Défense Incendie sur le site de Vesta pour 387 000 € (complément)
- Les équipements spécifiques au Centre de tri pour 319 600 €
- Les investissements pour l'UVE prévus dans le cadre du marché d'exploitation pour 112 000 €
- Les crédits de paiement à hauteur de 180 000 € pour solder les écritures d'acquisition des Ecopoles Nord et Sud

b) Les recettes d'investissement

Ce sont des recettes d'ordre correspondant au virement de la section de fonctionnement (chapitre 021) pour 4 053 664 € et des dotations aux amortissements pour 8 500 000€.

L'emprunt d'équilibre à inscrire au budget Primitif 2019 s'élève donc à 386 736 €.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10,

Vu l'Instruction M14,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 28 Novembre 2018,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Roland MARUT, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

- Adopte à l'unanimité le Budget Primitif 2019 du Budget Principal du SMEDAR dont les inscriptions budgétaires sont les suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Vote par chapitre

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2019
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 609 360.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	11 350 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 210 166.00
Total des dépenses de gestion courante		41 169 526.00
66	CHARGES FINANCIERES	2 300 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 270.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		43 476 796.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	4 053 664.00
042	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	8 500 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		12 553 664.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		56 030 460.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2019
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	313 000.00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	47 439 110.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 564 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	143 350.00
Total des recettes de gestion courante		53 459 460.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	580 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		54 039 460.00
042	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)</i>	<i>1 991 000.00</i>
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 991 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		56 030 460.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Vote par chapitre et opération

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2019
Total Emprunt et dettes assimilées		8 950 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	8 950 000.00
Total Opérations d'équipement		1 999 400.00
2017-11	DEFENSE INCENDIE VESTA	372 000.00
2017-12	ST JEAN DU CARDONNAY – AMENAGEMENT DU SITE	123 000.00
2017-18	OPTIMISATION DU CENTRE DE TRI	75 000.00
2017-21	CLEON – AMENAGEMENT DU SITE	32 500.00
2018-26	QUAI DE MONTVILLE – AMENAGEMENT DU SITE	35 000.00
2018-28	ACQUISITION DES ECOPOLES	180 000.00
2019-01	MOBILIER 2019	11 500.00
2019-02	MATERIELS INFORMATIQUES ET LOGICIELS 2019	93 300.00
2019-03	MATERIEL DE PESAGE 2019	75 000.00
2019-04	RESEAU INFORMATIQUES 2019	4 000.00
2019-05	EQUIPEMENT ET MATERIELS D'EXPLOITATION 2019	292 000.00
2019-06	GROS ENTRETIEN DU PATRIMOINE 2019	61 500.00
2019-07	EQUIPEMENT DES PORTIQUES CRV ET RADIOACTIVITE	15 000.00
2019-08	UVE – EQUIPEMENTS LIES AU MARCHE D'EXPLOITATION	62 000.00
2019-09	CENTRE DE TRI – EQUIPEMENTS 2019	319 600.00
2019-10	VILLERS ECALLES - AMENAGEMENT DU SITE	107 500.00
2019-11	VESTA – AMENAGEMENTS 2019	85 000.00
2019-12	EQUIPEMENTS SERVICE COMMUNICATION	50 500.00
2019-13	BOOS – AMENAGEMENT DU SITE	5 000.00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 999 400.00
040	<i>OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS</i>	<i>1 991 000.00</i>
041	<i>OPERATIONS PATRIMONIALES</i>	<i>0.00</i>
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		12 940 400.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellés	Propositions budgétaires 2019
16	EMPRUNTS	386 736.00
Recettes réelles		386 736.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 053 664.00
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	8 500 000.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		12 940 400.00

FAIT LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20181218-181201-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2018